

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

**Herausgeber:** Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

**Band:** 37 (1852)

**Protokoll:** Séance préparatoire du comité

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.09.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# I.

## SÉANCE PRÉPARATOIRE DU COMITÉ

AU LYCÉE,

le 17 août 1852, à 8 heures.

---

*Membres présents :* MM. le chanoine RION, président.  
*Pour le canton de Bâle* MÉRIAN, prof., anc. présid.  
*Berne,* STUDER, prof., anc. présid.  
*Fribourg,* VOLMAR, docteur médecin.  
*St.-Gall,* MEYER, pharmacien.  
*Genève,* DE CANDOLLE, professeur.  
*Schaffouse,* SPLEISS, docteur-médecin.  
*Soleure,* PFLUGER, anc. président.  
*Vaud,* CH. LARDY, anc. président.  
*Zurich,* CHAVANNES, docteur-méd.  
SCHINZ, prof., anc. présid.  
ZIEGLER-PELLIS, anc. présid.  
SIEGFRIED, questeur de la  
Société.

MM. l'abbé Elaërts et Grillet, docteur, secrétaires.

M. le Président communique

1° une lettre du comité central qui propose

- a. de traduire en français les statuts de la Société;
- b. de donner suite à la décision prise à Aarau de publier annuellement le catalogue des membres de la Société.

Ces deux propositions sont adoptées.

2° Une lettre de la Société Vaudoise des sciences naturelles qui propose que la Société helvétique fasse des démarches auprès des autorités fédérales afin d'obtenir :

- a. l'application du moulage électrique aux planches de la carte Suisse ;
- b. en conséquence de cette application, la réduction à un prix aussi modique que possible de la carte ;
- c. la régularisation de la vente : prix fixe et égal par toute la Confédération et vente, si c'est possible, par une institution fédérale, comme, par exemple, par celle de la poste, ainsi que cela se pratique pour les journaux.

Après une courte discussion, il est décidé de ne pas soumettre cette demande à l'assemblée générale.

3° Une lettre de M. Christener, bibliothécaire de la Société à Berne, contenant un rapport satisfaisant sur l'état de la bibliothèque et deux propositions, savoir :

- a. que l'allocation annuelle pour l'entretien de la bibliothèque soit portée à 504 fr. 92 cent;
- b. que les actes de la Société helvétique soient envoyés aux membres honoraires.

L'allocation est accordée et l'on décide que les actes seront expédiés franco aux membres honoraires.

4° Les comptes de 1851 présentés par M. Siegfried, caissier de la Société, et le rapport très-satisfaisant de la commission chargée de l'examen de ces comptes.

Le comité décide de proposer à l'assemblée géné-

rale l'approbation de ces comptes et l'expression de la reconnaissance de la Société pour l'ordre et l'exactitude avec laquelle M. Siegfried s'est acquitté de cette partie de l'administration.

5<sup>o</sup> Une lettre de M. Thurmann, par laquelle il fait part des dispositions de la ville de Porrentruy à recevoir la Société pour sa réunion de 1853.

On proposera cet objet à la délibération de l'assemblée.

6<sup>o</sup> La présentation de plusieurs membres honoraires.

Cette présentation n'ayant pas été faite à l'époque prescrite par les statuts, le comité décide que les candidats présentés soient recommandés pour la prochaine session de la Société.

7<sup>o</sup> Le plan préparé par le bureau pour l'établissement des sections, tel qu'il suit :

a. Géologie et minéralogie.

b. Médecine et chirurgie.

c. Physique et chimie.

d. Zoologie et botanique.

Le comité décide de réunir les sections de physique et chimie à celles de géologie et minéralogie.

*Séance levée.*

---

Leere Seite  
Blank page  
Page vide